

## Déclaration en CTA ou en CALV et questions à poser concernant les épreuves de langues vivantes au Baccalauréat.

### DECLARATION

La réforme des épreuves de langues vivantes au Baccalauréat, en application depuis l'an dernier, consiste en la mise à place d'épreuves en cours de formation.

Si le principe d'une évaluation orale trouve l'assentiment des enseignants de langues vivantes, les modalités des nouvelles épreuves sont inacceptables. En effet, l'organisation d'épreuves locales aux 2ème et 3ème trimestres pose de nombreux problèmes, déjà relevés l'an dernier :

- a. L'égalité des élèves devant l'examen n'est plus assurée puisque la date varie d'un établissement à l'autre de plusieurs mois, les sujets choisis relèvent de la seule responsabilité des examinateurs et le mode d'organisation dépend des choix des équipes de direction.
- b. L'anonymat des élèves n'est plus respecté puisque ce sont les enseignants de la classe ou de l'établissement qui se chargent d'examiner leurs élèves.
- c. Le volume d'heures d'interrogation orale désorganise considérablement le travail avec les élèves dans les classes et les établissements.
- d. Le travail demandé aux enseignants de langue entraîne une charge supplémentaire, une augmentation de la pression exercée sur eux et une confusion de genres puisqu'ils deviennent formateurs-concepteurs et examinateurs.

Par conséquent, le SNES-FSU demande des épreuves terminales nationales dans les plus brefs délais et, en attendant, que les services du Rectorat assument leurs responsabilités concernant l'organisation des épreuves (convocation dans des délais raisonnables, rémunération des évaluateurs...).

### QUESTIONS A POSER

#### ✧ Pour la compréhension orale :

- quel cadrage des dates ? Sont-elles communes et obligatoires pour tous les établissements ? Quid de la possibilité offerte l'an dernier (note du MEN de décembre 2012) d'une passation au 3ème trimestre ? Reconduction cette année ?
- quel cadrage de la procédure (échange d'élèves, anonymat des copies, nombre d'élèves par salle, conservation et reproduction des enregistrements, passation sur heures de service ou rémunération HSE, correction et harmonisation sur heures de service ou rémunération HSE) ? Quelles modalités de rattrapage pour les absents (besoin de cadrage dans les centres d'examen) ?
- quel cadrage des sujets (banque de sujets, documents d'entraînement) ?
- demander la mise en place d'un secrétariat d'examen pour le tri des fiches d'évaluation individuelles qui arrivent par ordre alphabétique et qu'il faut classer par classe pour faciliter le travail des correcteurs et pour la saisie des notes.

✧ **Pour l'expression orale :**

- quel cadrage des dates ? Sont-elles communes et obligatoires pour tous les établissements ?
- quel cadrage de la procédure (échange des enseignants, y compris avec d'autres établissements si nécessaire, passation sur les heures de service ou HSE, mise en place de loges conformément à la note de cadrage de décembre 2012, dates de la remontée des notes) ?

Mêmes questions pour les 2 oraux d'ETLV (enseignement technologique en LV1) en série STI2D/STL (demander à banaliser 1 ou 2 journées pour effectuer une passation sur les heures de service nombre d'heures de passage = nombre d'heures travaillées la journée).

- demander à ce que le service hebdomadaire de l'enseignant ne doit pas dépasser sa quotité de service interrogations incluses.
- demander la possibilité pour les langues dites "rares" d'échanger avec un collègue d'un autre établissement.

✧ **Pour les jurys de délibération :**

- les notes seront-elles toutes connues ?
- un temps accordé aux enseignants pour rentrer les notes dans le logiciel (ça peut prendre du temps) sera-t-il accordé ?
- le logiciel permettra-t-il de rentrer des notes avec décimales (pour CO+EO/2) ?

## POUR MEMOIRE : BILAN ET REVENDICATIONS DU SNES-FSU

### Bilan des épreuves écrites

#### ▲ Compréhension écrite

Sur la CE des séries générales: c'était souvent très simple avec une grande largesse et une grande bienveillance dans la correction... Beaucoup de repérages demandés, peu d'implicite. Du français accepté dans des sujets qui ne l'autorisaient pas.

→ *Améliorations demandées* :

Si la CE est maintenue, elle devrait avoir un barème moins important (entre 6 et 8 points maximum) ou mieux réparti. En effet, certains candidats ne font que les questions de compréhension et rendent leurs copies sans même essayer de faire l'EE ou en rédigeant 3 lignes, et s'assurent un 7 ou 8 sur 20. Clarifier si le recours au français est autorisé ou non et harmoniser les différentes LV sur ce point.

#### • Expression écrite

Pour l'EE, dès lors que la possibilité de choisir la question « en quoi les documents illustrent-ils telle ou telle notion ? », la plupart des élèves s'engouffrent dans ce sujet, ce qui leur permet de produire le discours stéréotypé qu'ils ont appris par cœur pour l'oral.

→ *Améliorations demandées* :

Revenir à des sujets plus « créatifs » dans toutes les LV (rédiger une lettre, un dialogue, sur le thème des documents du sujet).

#### • Grilles d'évaluation

Elles ne sont pas nationales et sont parfois incroyablement compliquées (cf. Lyon, Aix-Marseille, Orléans Tours). On note aussi une diminution de l'importance de l'aspect linguistique.

Dans certaines grilles, peu de critères diffèrent entre LV1 et LV2.

→ *Améliorations demandées* :

Des grilles nationales, identiques pour toutes les LV, qui interdisent ou autorisent le français dans toutes les LV.

#### • Jurys de délibération

Dans la plupart des jurys, les notes d'oral n'étaient pas disponibles donc il était impossible de vérifier les notes. Des erreurs ont été relevées dans certains jurys (ex : note globale 16 avec 10 à l'écrit, ce qui est impossible).

### Bilan des épreuves orales

#### • En LV1/LV2/LVA:

Certains candidats n'avaient pas les documents ou n'avaient pas de double exemplaire. Des candidats sont venus sans la liste des notions étudiées. D'autres -ayant suivi le même cours- se sont présentés avec deux ou une dizaine de documents. Idem pour les notions : de 2 à 4 notions abordées selon les candidats.

Beaucoup de bachotage en EO, récitation de synthèses toutes faites sur les notions, donc écrit oralisé ; risques de juger le cours du collègue plutôt que les capacités du candidat, ce qui renforce la pression sur les collègues et explique que parfois, les collègues ont eux-mêmes préféré évaluer leurs propres élèves plutôt que d'échanger avec les élèves d'autres collègues.

Dans plusieurs académies, les convocations des élèves et des enseignants ont été très tardives.

Pour les candidats, les temps de préparation ont été variables (avec parfois LVO, LVA et LELE dans la même salle).

- **En LELE:**

Parfois pas de dossier en double exemplaire. Absence de document complémentaire pour certains élèves. La durée de l'épreuve (5 min de présentation + 5 min d'entretien) est bien trop courte, les candidats ne pouvant que survoler les documents alors que la grille d'évaluation est très contraignante et précise (5 points sur la culture littéraire par exemple).

→ **Améliorations demandées :**

Rappeler que l'EO porte sur l'une des notions étudiées pendant l'année, et non pas sur les 4 notions du programme de 1ère/terminale ; faire expliciter que cela signifie « au moins deux notions » afin que l'« examinateur » puisse « choisir » (L) une notion ou que l'« enseignant » puisse « tirer au sort » (autres séries) une notion.

Un formulaire unique dans les académies ou au niveau national pour la liste des notions étudiées et les documents abordés pour limiter les dysfonctionnements.

Scinder les épreuves.

En LELE, revoir la grille d'évaluation et passer à un coefficient 2. Si l'épreuve est séparée des autres, augmenter le temps.

Revoir l'ensemble des grilles en EE-CO-EO afin d'avoir une échelle de notes de 0 à 20.

Pour les oraux de second groupe, revoir les temps de préparation et de passation qui ne coïncident pas.

Il faut questionner le contenu de l'EO : continuons-nous avec la synthèse sur une notion ou bien proposons-nous un autre contenu (par exemple, un document inconnu en rapport avec une des notions étudiées pendant l'année, ou encore une situation de communication du type jeu de rôle) ?